

Conditions générales de vente pour les contrats d'achat conclus via le SCHMERSAL WEBSHOP

Entre :

Schmersal Belgique S.A., (Fournisseur des produits), ayant son siège social à Nieuwlandlaan 73, 3200 Aarschot, T+32 (0)16 57 16 18 , inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Louvain sous le numéro HRL 88314, représentée par son Président en exercice, Monsieur SCHMERSAL Philip

ci-après dénommé le "Fournisseur".

et

le donneur d'ordre - ci-après dénommé le "Client".

Article 1. Application, définitions

(1) Les dispositions suivantes s'appliquent à la relation commerciale entre le Fournisseur et le Client :
- les conditions figurant sur le site web ;
- les présentes conditions générales de vente, qui ont valeur de contrat.

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tous les produits et services rendus par le Fournisseur auprès du Client, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat. Toute commande de Produits implique, de la part du Client, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

(2) Le SCHMERSAL WEBSHOP s'adresse exclusivement aux entreprises au sens de l'article liminaire du Code de la Consommation belg ou Luxembourg. Une entreprise est une personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel.

Article 2. Conclusion du contrat

(1) Un enregistrement préalable est nécessaire pour passer des commandes dans le SCHMERSAL WEBSHOP. L'identifiant de connexion doit être personnel et confidentiel. La décision de s'inscrire ou non est laissée à la discrétion du Client. Par l'enregistrement, nous nous assurons notamment que seules les entreprises au sens de l'article liminaire du Code de la Consommation belge ou luxembourgeois ont accès à la boutique en ligne.

(2) Le Client peut choisir parmi la gamme de produits proposés par le Fournisseur, y compris les interrupteurs de sécurité et les systèmes de commutation de sécurité, et les ajouter à un "panier" en appuyant sur le bouton portant la mention "**Ajouter au panier**"; le prix du produit à l'unité est directement affiché sur le site, les réductions de prix par volume étant pratiquées automatiquement. En cliquant sur le bouton portant la mention "**Terminer l'achat**", le Client fait une demande ferme d'achat des produits contenus dans le panier. Le paiement se fait obligatoirement à la commande par carte bancaire et pour le client déjà référencé, le paiement peut intervenir à son choix sur présentation de facture. Dans ce cas, le paiement doit intervenir en principe dans les 30 jours suivant la réception de celle-ci sauf délai spécifique mentionnée sur la facture. Le Client peut modifier et consulter les données à tout moment avant de soumettre la commande. La demande ne peut être soumise et transmise que si le Client accepte les présentes conditions contractuelles, les intégrant ainsi dans la demande, en cochant la case "**J'accepte les conditions générales de vente du Vendeur**". Aussitôt que le paiement est effectué, la commande est automatiquement mise en fabrication et il n'est plus possible de la modifier.

(3) Le Fournisseur envoie ensuite au Client une confirmation automatique de réception par e-mail, indiquant la commande du client, que ce dernier peut ensuite imprimer à l'aide de la fonction "**Imprimer**". L'accusé de réception automatique ne fait que documenter la réception par le Fournisseur de la commande du Client, mais ne signifie pas l'acceptation de la demande. Le contrat n'est conclu que lorsque le Fournisseur émet une déclaration d'acceptation, envoyée dans un e-mail séparé (confirmation de commande). Le texte du contrat (comprenant la commande, les conditions générales et la confirmation de commande) est communiqué au Client soit dans ce courrier électronique, soit dans un courrier électronique séparé, en tout cas au plus tard lors de la livraison de la marchandise, au moyen d'un support de données permanent (courrier électronique ou impression papier). Le texte du contrat sera conservé dans le respect des règles de protection des données personnelles.

(4) Le contrat est conclu en langue française.

(5) Le Vendeur se réserve le droit de se renseigner dans les limites légales autorisées notamment sur la solvabilité du Client. S'il justifie d'un motif légitime, le Vendeur pourra refuser de vendre ou assortir la vente de conditions particulières.

Article 3. Livraison, disponibilité des marchandises

(1) Dans le cas où, au moment où le Client passe une commande, le produit sélectionné n'est pas disponible, le Fournisseur informe le Client de l'indisponibilité dans la confirmation de la réception de la commande. Si le produit est indisponible de façon permanente, le Fournisseur n'émettra pas de déclaration d'acceptation. Dans ce cas, aucun contrat ne sera conclu. Si le client a déjà réglé le produit, il sera remboursé dans un délai maximum de 72 heures.

(2) Si le produit sélectionné par le Client dans la commande n'est que temporairement indisponible, le Fournisseur informera également le Client de l'indisponibilité temporaire dans la confirmation de réception de la commande.

(3) Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités des Produits et dans l'ordre d'arrivée des commandes. Sauf stipulations contraires dûment acceptées, la livraison est réputée effectuée, soit par la réception de nos Produits directement livrés à nos Clients à l'adresse mentionnée dans la commande, par un transporteur mandaté par le Vendeur, soit par simple avis de mise à disposition dans les entrepôts du Vendeur tels que mentionné dans la commande. Dans l'hypothèse d'une mise à disposition, le Client s'engage à retirer le Produit dans un délai de 10 jours. A défaut, le

Vendeur se réserve le droit de suspendre toutes les commandes en cours, refuser toute commande nouvelle.

Nos matériels et produits voyagent, en toutes circonstances, aux risques et périls du destinataire.

Article 4. Délais de livraison, Frais de livraison, Garantie, Retours de marchandises

(1) **Délais** - Ils sont donnés à titre indicatif et ne sauraient engager notre société ou donner lieu à annulation, dommages et intérêts ou pénalités, ni à retenue ou annulation des commandes en cours. Ils s'entendent "départ usine". Aucune pénalité ne sera due pour retard de livraison ou pour quelque cause que ce soit. Toutefois, si 3 mois après la date indicative de livraison le Produit n'a pas été livré pour toute autre cause qu'un cas de force majeure, le Client aura droit d'obtenir l'annulation de sa commande et le cas échéant, la restitution de son acompte, à l'exclusion de toute autre indemnité ou dommages et intérêts.

(2) **Frais d'emballage et de livraison** - Les frais d'emballage et de livraison sont supportés par le Vendeur pour toute commande d'une valeur supérieure à 100 €. Toute commande n'atteignant pas ce montant sera majorée d'une participation de frais de port et d'emballage de 15 €.

(3) **Risque de livraison** - Les risques de livraison sont à la charge du Client.

(4) **Garantie** - Sauf stipulation contraire, les Produits livrés par le Vendeur sont garantis dans les limites de la garantie que lui accordent ses propres fournisseurs ou fabricants, à l'exclusion de détériorations dues à de fausses manœuvres ou à une mauvaise utilisation. La garantie ne peut s'exercer si des modifications ou adjonctions ont été effectuées sur le Produit par le Client ou par tout tiers. Sauf mention contraire de la garantie du Vendeur, la garantie est limitée à la réparation du Produit reconnu défectueux durant le délai de garantie consenti sur les Produits.

La garantie conventionnelle de nos propres Produits fabriqués est de deux ans sauf clause particulière dûment acceptée entre Vendeur et Client.

Au titre de la garantie sur ses Produits, la seule obligation incombant au Vendeur sera un droit à remplacement gratuit ou à la réparation du Produit ou de l'élément reconnu défectueux par ses services ou par une expertise indépendante. Pour bénéficier de la garantie, tout Produit doit être au préalable soumis au service technique du Vendeur dont l'accord est indispensable pour tout remplacement ou remboursement. Les retours de Produits devront respecter les conditions prévues à l'article « Retours ».

(6) **Notifications** - Le Client est tenu de notifier par écrit à l'adresse mail figurant sur le site tout vice apparent, défaut de conformité ou erreur survenue dans l'exécution de la commande par le Vendeur dans un délai de 72 heures à compter de la date de la livraison. A défaut, il sera censé avoir accepté le produit sans réserves.

ntie ou de procédure en référé.